

37 EDITORIAL**38 EN BREF**

Perspectives

40 MEMBRES

Swissmem

41 OPINION

Politique familiale: Thomas Daum

42 ENTRETIEN

Jasmin Staiblin, ABB Suisse

44 DROIT DU TRAVAIL44 Bonus: gratification
ou partie du salaire?46 Interprétation
des clauses contractuelles**DOSSIER**48 Oui à la révision de l'AI et
l'intégration au travail50 Les entreprises qui emploient des
personnes à performances réduites52 Une chance pour
les jeunes en difficulté**54 POLITIQUE SOCIALE**Canton de Vaud:
nouvel impôt sur le travail?**56 DROIT DU TRAVAIL**Quelques changements
importants en procédure civile**58 INTERNATIONAL**

Réforme de la retraite en Norvège

59 ECLAIRAGE

Jean Cavadini

60 ENTREPRISESJungfraubahn Holding SA:
un pionnier depuis bientôt 100 ans**62 PORTRAIT D'UN MEMBRE**La Chambre vaudoise
du commerce et de l'industrie**64 À L'ÉTRANGER**

Chad Wasilenkoff, Vancouver

Quelques changements importants en procédure civile



Photo: Christophe Bourrier / Pouvoir judiciaire de la République et canton de Genève

Le Code de procédure civile suisse (CPC), entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011, bien différent de ce que fut la Loi de procédure civile genevoise (LPC), implique aussi des modifications importantes en procédure prud'homale. Il faut en effet savoir que la Loi genevoise sur la juridiction des prud'hommes (LJP), du 25 février 1999, a, elle aussi, vécu et qu'elle a été remplacée par la Loi sur le Tribunal des prud'hommes (LTPH), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011, soit en même temps que le CPC au niveau suisse. **Page 56**

Un entrepreneur qui a du flair

La société Fortress Paper à Vancouver produit notamment du papier sécurisé destiné à la fabrication de billets de banque, en Suisse également. Son CEO, Chad Wasilenkoff, profite pleinement de la politique monétaire expansionniste des banques centrales. **Page 64**

Oui à une révision durable de l'AI et à l'intégration dans le marché du travail

La 6^e révision de l'AI permettra d'insérer davantage de personnes sur le marché primaire du travail. Des mesures d'insertion – placements à l'essai et règles de protection, p. ex. – doivent permettre d'atteindre cet ambitieux objectif. Le patronat soutient le principe: «la réadaptation prime la rente». Il est pleinement disposé à contribuer à la mise en œuvre. **Page 48**



Photo: Blick/Andreas Breitschler

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)

Avec ses infrastructures, ses universités et hautes écoles, sa stabilité politique et sa douceur de vivre, le canton de Vaud offre de nombreux atouts aux entreprises. Soucieuse de contribuer au développement d'un contexte favorable aux affaires, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie s'est donné pour mission d'optimiser les conditions-cadres favorables à une croissance harmonieuse du secteur privé. Mais son rôle ne s'arrête pas là: la CVCI s'emploie également à fournir à ses membres un éventail de services utiles à la marche de leurs affaires. **Page 62**